

JEUDI

7 NOVEMBRE 1833.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue de la Préfecture, n. 6; chez M. BARON, libraire, rue Clermont; chez M. BABEUF, libraire, rue Saint-Dominique; et chez M. PERRÉ, imprimeur du Journal, rue St-Dominique. — A PARIS, au cabinet littéraire de M. Raçon, passage du Caire, n. 105. Et à l'Office-Correspondance de MM. LEPÉLLETIER ET C^e, rue Notre-Dame-des-Victoires, n. 18. Et chez tous les libraires et directeurs des postes des départemens.



TROISIÈME ANNÉE.

261.

Ce Journal paraît les Mardi, Jeudi et Dimanche de chaque semaine.

Le prix de l'abonnement (qui se paie d'avance) est:

POUR LYON.		POUR LES DÉPARTEMENTS ET L'ÉTRANGER.	
Trois mois.	7 fr.	Trois mois.	9 fr.
Six mois.	13	Six mois.	17
Un an.	23	Un an.	33

Les lettres et paquets doivent être adressés au Bureau de la Glaneuse, franc de port.

LA GLANEUSE,

JOURNAL POPULAIRE.



La Prison est le Séminaire des Patriotes.

ÉPHÉMÉRIDES

DU JUSTE-MILIEU.

6 novembre 1831, troubles à Montpellier. — 7 novembre 1831, vol des médailles de la bibliothèque royale, à Paris. — Émeute à Rieupeyroux (Aveyron). — 8 novembre 1830, troubles à Sommières (Gard), et à St-Palais (Gironde). — 9 nov. 1830, désordres au théâtre des Funambules, à Paris. — Condamnation de la *Gazette du Midi* (Marseille), 15 jours, 450 fr.

Infamies.

Spartacus! qu'attends-tu donc pour briser tes fers? *Anonyme.*

Oh! rie qui voudra en présence de tant d'infamies! je ne rirai, moi, que le jour où les trônes, s'écroulant avec fracas, écraseront tous les tyrans sous leurs ruines; alors même ma joie ne se manifestera que par ces éclats de rire stridens et aigus que poussait *Atar-Gull* venant la mort de son vieux père.

Dites-moi, la rougeur ne vous monte-t-elle pas au front? l'indignation ne fait-elle pas bondir votre cœur lorsque vous soulevez un coin de ce voile sous lequel on cherche vainement à cacher la turpitude des monarchies?

Honte, mensonge, lâcheté, prostitution, vol, assassinat: parcourez les vocabulaires royaux, y trouverez-vous autre chose?

Voyez ce qui se passe sous nos yeux.

Des maréchaux demandent que *Bourmont* soit rayé des contrôles de l'armée, on leur répond que cette mesure est trop importante pour la décider par ordonnance.

Misérables!.... n'est-ce pas par une ordonnance que vous avez mis Paris en état de siège? n'est-ce pas par une ordonnance, qu'arrachant des citoyens à leurs juges naturels, vous avez livré leur vie à des soldats qui devenaient bourreaux par ordonnance? et si des magistrats ont brisé dans votre main cette arme terrible, dites, en êtes-vous moins des assassins?

Lorsque la nuit, sur le pont d'Arcole, vos sicaires égorgeaient nos frères et jetaient leurs cadavres à la

Seine, n'étiez-vous pas les complices de ces assassins? n'étiez-vous pas plus lâches qu'eux? ils avaient au moins, eux, le courage de frapper leurs victimes.

Lorsque vous vous livreZ à des marchés honteux, lorsque vous vous enrichissez des dépouilles du peuple; lorsque, sous le masque de la bienfaisance, vous prêtez à plus de vingt pour cent au malheureux ouvrier dans les campagnes; lorsque vous prélevez un impôt sur le jeu et la prostitution; lorsque, spéculant sur les passions les plus honteuses, vous autorisez les loteries, ce guet-à-pens tendu par la cupidité à la misère, n'êtes-vous pas des infames?

Lorsqu'au mépris des promesses les plus solennelles vous laissez égorger les Polonais; lorsque par vos ordres nos soldats descendent, en Italie, jusqu'au rôle de gendarmes du pape; dites, ces infamies ne doivent-elles pas retomber sur vos têtes? Nos soldats brûlaient du désir de verser leur sang pour la sainte cause de la liberté, et s'ils n'ont pas volé au secours de la malheureuse Pologne, s'ils ont monté la garde au pied d'un gibet auquel se balançait le cadavre d'un patriote italien, n'est-ce pas à vous que nous devons demander compte de tant d'infamies?

Lorsque vous jouez depuis trois ans le rôle de valets de la Sainte-Alliance, lorsqu'en présence du lion belge vous faites passer nos soldats sous les fourches caudines de Waterloo; lorsque vous reculez devant l'exécution de *Lepage* et de *Cuny* (demandez au bourreau, il vous dira que leur toilette était faite); lorsque la pensée immuable s'est brisée naguère au pied de la colonne contre les protestations d'un peuple qui voulut à son tour manifester son immuabilité; dites, n'êtes-vous pas des lâches?

Voyons maintenant votre dernière belle action: la *Tribune* condamnée à VINGT-DEUX MILLE FRANCS D'AMENDE.

Savez-vous bien que vous n'avez pas même le courage de ce stupide Charles X: il osa rétablir la censure, lui! Vous, vous voulez commettre le crime et échapper au

châtiment, vous nous attendez dans l'ombre, vous nous frappez par derrière comme de vils spadassins : mais votre arme est légale. *Viennet* vous l'a pourtant dit : *La légalité vous tuera.*

La presse est libre, ne cessent de répéter vos accusateurs publics, nous ne poursuivons que la licence.

Mais la liberté de la presse telle que vous nous l'avez faite, c'est de l'or pétri avec de la boue.

Le mensonge, l'adulation, l'hypocrisie, la délation, pour vous c'est la presse libre. La vérité, le courage, le désintéressement, le patriotisme, voilà ce que vous appelez la licence.

Et, à l'abri de cette hideuse distinction, vous gorgez d'or vos souteneurs avilis, vous jetez des rubans sur leurs poitrines : à nous, écrivains indépendans, qui méprisons et votre or et vos faveurs, à nous, les cabanons de St-Michel et de Clairvaux.

Les anciens montraient à leurs enfans des esclaves ivres pour leur inspirer l'horreur de l'ivrognerie.

Les juges de la *Tribune* et les gouvernans du 7 août 1830 sont pour les jeunes gens de ce siècle les esclaves ivres des anciens : en les voyant ils apprennent à hair la tyrannie.

RAPPORT SECRET

DU BARON MIGNET,

RELATIVEMENT A SON VOYAGE D'AGRÉMENT EN ESPAGNE.

1^{er} TITRE. — LE DÉPART.

Sire,

Vous m'avez ordonné de vous rendre compte, à vous personnellement, de la mission importante que je dois à votre auguste confiance et à la précieuse amitié de M. Thiers : je m'empresse de remplir cet agréable devoir.

J'ai fait la route jusques sur la frontière, sans aucun accident. Quand je dis *aucun* je me trompe, car j'ai été arrêté, près de Montpellier, par un homme que j'avais pris d'abord pour un bandit ; mais j'ai bien vite reconnu que c'était seulement M. Viennet.

Le troubadour m'a sommé de lui céder ma chaise de poste et mes instructions. Il s'est plaint amèrement qu'on ne lui donnât aucune mission, à lui serviteur éprouvé, qui avait tout sacrifié à l'ordre de Chose, qui avait inventé la *clé d'or* et subi vingt martyres charivariques, tandis qu'on en confiait à des blancs-becs qui ne sont pas même académiciens. J'ai parfaitement senti l'allusion, mais j'ai fait semblant de ne point m'en apercevoir. J'ai remontré à M. Viennet tout ce qu'avait de brutal et d'inconvenant le guet-à-pens qu'il se permettait contre le représentant de son *ex-auguste ami*. Je lui ai même fait observer que c'était une violation du droit des gens ; mais ça été peine perdue. Autant aurait valu savonner la tête d'un âne. Bref, je crois que j'aurais été obligé de faire usage des pistolets de M. Guizot, si la diligence ne fût venue à passer en ce moment. Comme le conducteur sonnait de la trompette, et que les roues enclouées au sabot faisaient un bruit d'enfer, Viennet a cru que c'était un charivari, il est remonté brusquement sur son âne, et se posant en Mathieu-Molé, il est allé fièrement devant la diligence opposer sa poitrine nue aux poignards des factieux. Les factieux, le prenant sans doute pour un cul-de-jatte stationnant sur la grande route, lui ont jeté quelques

pièces de monnaie par la portière. Pendant ce temps, j'ai dit au postillon de fouetter ferme, et je me suis dérobé fort heureusement aux poursuites de Viennet.

J'ai dû, sire, pour ne taire aucun fait ainsi que vous me l'avez ordonné, vous faire part de cette circonstance ; mais je serais au désespoir qu'elle dût occasionner le moindre désagrément à ce pauvre Viennet. Il a commis sans doute une faute grave ; mais je vous supplie, moi, sa victime, de lui pardonner : ou, si, pour faire un exemple, il faut absolument qu'il soit puni, bornez-vous, sire, à le nommer officier de la Légion-d'Honneur. C'est déjà bien une assez forte peine.

Après avoir traversé la frontière, j'ai été assailli par une bande de guérillas qui se sont associés sous le commandement d'un moine, à l'effet de lever des contributions noires sur les voyageurs, pour l'entretien d'une sainte chapelle qui est à quelques pas de là.

« Qui es-tu, m'ont-ils demandé ? — Diplomate. — Diplomate ? et venant de France ? en ce cas, la prise est bonne ; car tu dois avoir de la contrebande dans ta voiture. »

Ceci dit, les associés ont visité mes malles, où ils n'ont trouvé, en fait de contrebande, que vos augustes instructions secrètes et les pistolets de M. Guizot, le tout quoi n'a guère paru les tenter.

Toutefois, comme ils ne voulaient pas me lâcher, j'ai pris une attitude imposante et je me suis écrié : « Savez-vous bien, messieurs, que je suis le représentant du rohá citoyen ? »

A ce seul nom de représentant du rohá citoyen, ils ont compris de suite qu'il n'y avait rien à gagner avec moi, et ils m'ont laissé partir sans me garder la moindre chose. C'est égal, me suis-je dit, mon rohá est fièrement respecté dans ce pays.

Jusqu'à Madrid, je n'ai rencontré sur ma route que des pauvres et des moines quêteurs. Tous ces mendians ont épuisé, en un seul jour, les quiaze sous de monnaie que vous m'aviez donnés pour représenter en Espagne votre *inépuisable munificence*.

Enfin, je suis arrivé à Madrid pendant la nuit. Il faisait très obscur, ce qui me prive du plaisir de vous faire la description de cette superbe capitale.

Je suis descendu, pour le moment, à la *poire molle*, où je me suis hâté de transcrire cette première partie de mon voyage. Je vous l'envoie dans une aune de dentelles ; mais j'ai bien peur qu'elle vous parvienne un peu tard, à cause des apostoliques et de la douane.

Avec lesquelles, en attendant ma seconde lettre, j'ai l'honneur d'être, etc.

MIGNET.

Selon les prévisions de M. Mignet, cette lettre et toutes celles qu'il a écrites depuis, sont arrivées à Paris presque en même temps que lui. Notre correspondant de Paris les a acquises de l'épicier de la cour ; de telle sorte que nous pourrons les publier successivement.

(Note du rédacteur en chef.)

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire le 1^{er} de ce mois, sont priés de le renouveler, S'ILS NE VU-
LENT POINT ÉPROUVER DE RETARD dans l'en-
leur feuille.

De l'indifférence

EN POLITIQUE.

Il est des êtres nuls dont tout le mérite consiste à n'avoir pas de vices, et dont l'intelligence ne s'élève pas au-delà des besoins de leur vie animale; tout ce qui se passe en dehors de la sphère de cette espèce d'instinct, et ne se rapporte pas immédiatement à eux, leur est entièrement étranger; ils éloignent avec soin du cercle de leur béatitude égoïste tout ce qui pourrait troubler un instant. Ces hommes se croient habiles parce qu'ils sont insensibles, honnêtes parce qu'ils n'ont pas assez d'appétit pour être méchants. Pourceaux engraisés aux dépens de la société, que leur importe le maître auquel ils appartiennent pourvu que leur auge soit toujours pleine. Ils ne peuvent pardonner à celui qui, cédant aux impulsions de sa conscience, ose troubler leur paisible digestion. Ces citoyens dévoués, ces jeunes gens généreux qui ne craignent pas, dans l'intérêt de leurs convictions, de braver la mitraille et la cruelle agonie du mont St-Michel, ne sont à leurs yeux que des fous ou des intrigans. Ils ne peuvent pas concevoir, eux, dont toute la vie n'a été qu'une longue suite de calculs égoïstes, un dévouement pur et désintéressé. Ils n'ont jamais vu pour la misère que des larmes hypocrites; jamais les noms de patrie et d'honneur n'ont été dans leurs bouches que des mots sonores et vides de sens.

Un honnête homme, selon eux, c'est celui qui, le très humble valet de tous les gouvernemens, calcule froidement, au milieu des calamités publiques, les chances de son commerce, et qui craindrait de devenir séditieux s'il osait seulement former un vœu pour le bonheur et la gloire de son pays. Et moi je vous le dis, cet homme est un homme infâme, dangereux pour la société; car celui qui ne veut être utile qu'à lui seul, doit nécessairement être nuisible à tous.

C'est parce qu'au sein de leurs puissances usurpées ils redoutent le jour des réparations, qu'ils ont inventé l'indifférence politique, et qu'ils en font une vertu dans leurs stupides salons. L'indifférence du peuple serait pour eux et pour la société qu'ils ont spoliée, le sommeil de la justice.

Peuple, repousse leurs basses flatteries et leurs pernicieux conseils; ne cherche pas à lire tes devoirs dans leurs consciences tarées.

Dans les temps ordinaires, l'indifférence paraît une faiblesse indigne d'un homme: aujourd'hui ce serait une lâcheté et un crime.

Dans la crise qui se prépare pour l'émancipation de l'humanité, chacun de nous a sa part d'espérance, chacun de nous doit avoir sa part de travail; pauvres ou riches, ignorans ou savans, faibles ou forts, tous nous avons une mission à remplir. Honte à celui qui aura été appelé à contribuer à cette œuvre sublime et qui ne l'aura pas voulu.

Lyon.

Le *Courrier de Lyon*, en rapportant l'événement qui s'est passé dimanche dernier au cimetière de Loyasse, commence par demander quels rapports peuvent exister entre la république et Mouton-Duvernet, général de l'empire. Eh bien! nous le lui apprendrons, nous: c'est que les républicains ont des âmes françaises dans

lesquelles tout ce qui se rattache à de glorieux et infortunés souvenirs peut exciter des sympathies. Les républicains vont rendre hommage à la mémoire du général, victime de la restauration, tandis que le juste-milieu, de peur de déplaire à l'étranger, n'ose pas réhabiliter celle du maréchal Ney. Puis, par une longue série de grossières provocations, le *Courrier*, justifiant sa réputation de journal de la police, cherche à tendre un piège aux citoyens qui assistaient à cette cérémonie, en les excitant à aller demander raison à son rédacteur des infamies qu'il débite, et par-là à se dénoncer eux-mêmes à MM. les gens du roi. Heureusement nous sommes parvenus à détourner les plus irrités du projet de donner une seconde leçon à ces journalistes aristocrates, qui ne trouveraient pas même aux halles l'exemple des dégoûtantes sottises qu'ils impriment. — Cependant que MM. du *Courrier de Lyon* se rassurent: une fois l'enquête dont ils parlent terminée, ON LEUR RÉSERVE UN CHÂTIMENT DIGNE D'EUX.

Qu'entend le *Courrier* par ces mots: *la dernière classe de la population*? Veut-il désigner par là ces hommes laborieux dont les sueurs ont enrichi la plupart de ses actionnaires? L'égalité n'est-elle plus qu'un mot? Prétend-il avoir le droit de leur reprocher un défaut d'éducation, qui est l'ouvrage d'une injuste organisation sociale? Quant à nous, nous n'avons d'estime que pour ceux chez qui nous trouvons des sentimens honorables, de mépris que pour la lâcheté et l'égoïsme; et il y a long-temps que notre opinion est formée sur le *Courrier de Lyon*, et sur ce qu'il appelle *la dernière classe de la population*.

Le journal de l'autorité nous apprend qu'on lancera des mandats d'arrêt, qu'une enquête aura lieu, et qu'il eût préféré que de bonnes mesures eussent été ordonnées pour empêcher le rassemblement. Et de quel droit, s'il vous plaît? Les citoyens qui se sont rendus sur la tombe de Mouton-Duvernet, n'étaient-ils pas libres de le faire? L'ordre a-t-il été troublé le moins du monde? Peut-être le *Courrier de Lyon* eût-il été dans une parfaite jubilation, si l'avis de M. Menouillard avait été suivi. Cet intrépide commissaire demandait, à ce qu'on assure, quinze cents hommes pour faire charger cette *canaille* et en finir avec elle: on ne l'a pas osé, et on a bien fait. Certes, les républicains sont loin de vouloir troubler inutilement l'ordre public; mais que les petits tyrans de la police ne viennent pas les troubler dans la jouissance de leur liberté, parce qu'alors si les magistrats chargés de faire exécuter la loi refusent de les protéger, ils sont décidés à repousser l'arbitraire par la force, et de mettre une fois pour toutes un terme aux vexations révoltantes de quelques misérables agens.

10 heures du soir. — Nous apprenons à l'instant qu'un de nos amis vient d'être arrêté. Les dénonciations du *Courrier de Lyon* n'ont pas tardé de porter leur fruit. L'étonnante audace de la police s'arrêtera-t-elle là? Courage, messieurs, persécutez, jouissez du temps qui vous reste: le tour de la justice viendra.

Quelle répugnance que nous ayons à faire paraître encore dans nos colonnes le nom de M. Marius Chastaing, nous devons le faire dans l'intérêt de la vérité et de la justice. Ceux qui, comme nous, connaissent le personnage, nous ont déjà félicités de la franchise de nos paroles; ceux qui ne le connaissent pas nous en sauront gré plus tard. — M. Chastaing a voulu insérer sa justification dans l'*Echo de Lyon*; mais hélas! comment s'en tire-t-il? en prétextant une inimitié personnelle acharnée à le poursuivre!... le pauvre homme...



c'est trop d'honneur qu'il veut se faire. Il sait très bien qu'aucun de nous n'a jamais eu des relations d'aucune espèce avec lui, et le grand nombre de nos concitoyens, au milieu desquels nous vivons, sait que nos attaques nous sont toujours dictées uniquement par le cri de nos consciences, et que si nos paroles sont parfois fort énergiques, ce n'est pas à la passion, mais bien à la force de nos convictions que cela est dû... Oui, nous le répétons, ce n'est pas un seul homme de la rédaction, mais tous les rédacteurs qui, tant pour eux que pour leurs nombreux amis, crient en même temps à M. Chastaing, homme politique : « Otez-vous de la place que vous prenez, il en faut un plus digne pour l'occuper! » — Mais, n'est-ce pas le comble de l'impudeur que cet homme, inventant, pour se rendre intéressant, des faits qui n'ont jamais existé, dénaturant des actes sur lesquels le public a été loyalement fixé; n'est-ce pas pitié enfin, que M. Chastaing se donnant des airs de confraternité avec M. Petetin, prenant gentiment une place à côté de cet honorable écrivain?... Oh! il ne fallait plus que ce trait pour achever de convaincre le public de l'audace et de la fatuité de M. Chastaing, et lui-même l'a fourni!

Quant aux menaces qu'il semble faire d'en appeler à la loi contre nous, il se gardera bien de les réaliser, et nous le défions de le faire!.....C'est que, devant les tribunaux, la vérité pourrait se dérouler à son aise, et les débats, cette fois, n'auraient pas lieu à huis-clos.

SOUSCRIPTION

POUR SUBVENIR AU PAIEMENT DE L'AMENDE
DE 22,000 FRANCS

A laquelle la TRIBUNE a été condamnée.

La Commission chargée de recueillir les souscriptions pour la Tribune, prie instamment tous les citoyens qui ont encore des listes émises par elle de les rapporter immédiatement, à quelque chiffre de souscriptions qu'elles aient atteint. — Ceux qui en auraient déjà déposé le montant sont priés de rapporter, au bureau de la *Glaneuse* avec la liste imprimée, le reçu du trésorier de la commission.

Supplément à la liste n. 15, recueillie par le citoyen
J. T. Hugon.

Piquet, étudiant en droit, 3 fr. — Collecte faite dans une section des Droits de l'Homme, 5 fr. 40 c. — Amendes payées volontairement par des citoyens qui se sont servis, dans une réunion républicaine, de la dénomination aristocratique de *monsieur*, 1 fr. 20 c. Total, 9 fr. 60 c.

Liste n. 31, recueillie par le citoyen Cravotte.

Mme Veillas, patriote, 25 c. Moiret, patriote, 1 fr. De la part des amis bonapartistes, 3 fr. Total, 6 fr. 25 c.

Liste n. 86 recueillie par le citoyen Garain.

Mde Vilerret, rép., 50 c. Garain, rép., 1 fr. Mde Garain, rép., 50 c. M. Restain, 25 c. M. Edouard Hamel, rép., soldat de l'empire, 50 c. M. Charles Brossin, rép., 50 c. M. Rousset, rép., 50 c. Un anonyme, 50 c. Un vieux décoré de Friedland, 20 c. Merle Jacques, rép., 20 c. Le citoyen Colomb, rép., 50 c. Le citoyen Dorbay, rép., 5 c. Le citoyen Liandet, rép., 50 c. Le citoyen Ferriol, rép., 50 c. Le citoyen Louvet, rép., 25 c. Le citoyen Jeannel, idem, 25 c. Le citoyen Combet, idem, 25 c. Le citoyen Sagnon, rép., 50 c. Le citoyen Perrier, rép., 20 c. Un anonyme, 25 c. Richard, républicain, 50 c. Total, 8 fr. 40 c.

Nouvelles.

PARIS. — Malgré tous les efforts du gouvernement et des officiers justé-milieu pour engager les gardes-nationaux à assister à la revue que devait passer le roi Léopold, à peine si le nombre de ceux qui étaient présents s'élevait à 14,000. C'est environ la moitié moins que pour le dernier anniversaire de juillet.

Nous pouvons donner un récit exact de ce qui s'est passé à Colmar. — Ainsi que nous l'avons annoncé, c'est l'impôt sur les boissons qui a produit l'émeute. Plusieurs employés des droits-réunis ont été maltraités, et les fenêtres d'une maison dans laquelle logeait un employé supérieur, ont été brisées. Dans la soirée de ce jour, un engagement a eu lieu entre les habitants et la troupe; des coups de fusil ont été tirés : dans la nuit le calme s'est rétabli. Le lendemain matin, les places et les rues ont été garnies de troupes et d'artillerie, venues des environs : tout paraît terminé. La garde nationale, qui s'est montrée sourde aux appels qui lui ont été faits,

doit être dissoute ; l'ordonnance est déjà probablement publiée à Paris. — Encore une de moins! Le pouvoir sera bientôt arrivé à son but de désarmer tous les citoyens qui ne se déclarent pas ses très-humbles serviteurs.

Un jeune docteur médecin de Nancy, que ses opinions franchement républicaines et ses qualités privées avaient fait aimer et estimer de tous les habitants de cette ville, s'était passionnément épris de la femme du régisseur de l'Hôtel de l'Europe, à Nancy. Dernièrement l'époux l'ayant surpris, au milieu de la nuit, dans le lit conjugal, lui a, pendant qu'il dormait paisiblement, tiré un coup de pistolet à la tête et donné plusieurs coups de poignard dans la poitrine!.. Cet événement a fait une extrême sensation dans la ville. Les prolétaires, les républicains pleuraient tous un ami dévoué! — Les funérailles du docteur *Béchet* ont eu lieu le 1^{er} novembre, au milieu du concours de cinq mille citoyens. — Un musicien du 40^{me} d'artillerie ayant pris part à une sérénade donnée à Valence à M. Garnier-Pagès, a été condamné par son colonel à 15 jours de prison. Les patriotes de la ville, voulant lui prouver leur sympathie, vont réunir leurs souscriptions pour lui offrir un cor d'harmonie. — Le premier adjoint de la commune de la Seyne, près Toulon, a été brutalement destitué pour avoir assisté au banquet donné à M. Garnier-Pagès.

EXTÉRIEUR.

ESPAGNE. — La grippe s'est déclarée à Madrid et y fait de grands ravages. — La reine a, dit-on, par un décret du 22 octobre, accordé une amnistie générale pour tous les délits politiques. — Le curé Mérino est parvenu à former un corps d'insurgés qu'il commande, et dont la force s'accroît chaque jour; il est actuellement composé d'environ 5,000 hommes. — Le gouvernement a voulu désarmer les volontaires royalistes formés à Madrid; mais dans la journée du 27 octobre, ceux-ci ont commencé leur insurrection en criant : « Vive don Carlos » On envoya contre eux des troupes, et une vive fusillade s'engagea dans les rues de la capitale. Après plusieurs heures de combat, les troupes demeurèrent victorieuses; mais alors le peuple s'assembla devant le palais de la reine et demanda le renvoi immédiat des ministres Zéa-Bermudez et... On l'accusa de connivance avec les carlistes. On ne connaît pas encore la détermination prise par la reine.



GLANE.

Le Tasse ayant été surpris par une bande d'assassins, leur récit quelques-uns de ses beaux vers, et ils se mirent à genoux devant lui d'admiration. *Dutoupet*, surpris par une bande de chouxans, dans son dernier voyage, se mit à leur faire une allocution, et ils s'endormirent.

— Le sage remue, dit le proverbe, sept fois sa langue dans sa bouche avant de parler. — Il faut que la langue de notre robà soit douée d'une singulière activité.

— A présent que le char de l'état est lancé, les principicules sont assez grands pour le conduire, mais il leur faudrait des rênes.

— La cour aspire les sueurs du peuple, c'est pour cela qu'elle aime la pompe.

— Depuis le charivari d'Estagel le chantre des mules n'a plus de voix; il n'y a que le *bas ton* qui lui convienne.

— La Poire de juillet est comme les sorbes, elle ne sera bonne à quelque chose que lorsqu'elle sera pourrie.

— Le gouvernement va, dit-on, faire effacer du fronton de toutes les croix le mot *ENRI*, comme entaché de légitimisme.

— Ce qui plait le mieux au roi maçon, ce sont les *assistes* : ce mot chatouille agréablement son oreille.

— *Dutoupet* est de la nature des tambours, qui ne rendent beaucoup de son, que parce qu'ils sont vides.

— On va vendre, dit-on, le local destiné aux séances des députés; les impropres siégeront désormais dans les antichambres du roi.

ANNONCE.

RESTAURANT, GRANDE RUE MERCIÈRE, N° 56,

Au fond de l'allée.

On sert à toute heure à la carte et au prix fixe, dîner à 1 fr. 25 c. composé de potage, trois plats, desserts, demi-bouteille, pain, et 1 fr. 50 c. la bouteille pleine. Déjeuner à 90 c., composé de potage, deux plats, demi-bouteille et pain.

On loue des chambres garnies au jour et au mois; on donne des cabarets aux sociétés qui veulent être séparées. On reçoit des pensionnaires. (226)

J. FERTON, l'un des gérants.